

Annexe 6

Nouveau CE
[Signature]

Titre Prénom NOM
Adresse1
Adresse 2
Code Postal Ville

Aménagement et Cadre de vie

Réf : Urba/AT/DGS/JH-MAARCH/
Dossier suivi par
Justine Hautin
Tél. : 02.38.46.69.64
Fax. : 02.38.46.69.68
E-mail : justine.hautin@ville-mardie.fr

Mardié, le 19 janvier 2022

Objet : notification individuelle du dépôt du dossier
d'enquête parcellaire à la mairie de Mardié (45)

Lettre recommandée avec accusé de réception

N°

Références de propriété :

Parcelle : section et N° parcelle

Surface totale : m²

Emprise concernée par l'enquête parcellaire : m²

N° ordre dans l'enquête parcellaire :

Titre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par arrêté préfectoral en date du 18 janvier 2022, une enquête parcellaire a été prescrite dans la Commune de MARDIÉ en vue de délimiter avec exactitude les immeubles à acquérir par voie d'expropriation et d'identifier, de façon précise, les propriétaires et autres titulaires de droits concernés, afin de permettre la réalisation complète du projet d'aménagement de la ZAC du Clos de l'Aumône.

Le registre d'enquête, ainsi que les pièces annexes, plan et état parcellaires, seront déposés et consultables à la mairie de MARDIÉ, du vendredi 11 février 2022 au samedi 12 mars 2022 inclus, pendant toute la durée de l'enquête (hors dimanches et jours fériés), aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Vous pourrez ainsi prendre connaissance dudit dossier et consigner vos éventuelles observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit, à Monsieur Daniel MELCZER, désigné commissaire-enquêteur par décision du tribunal administratif d'Orléans en date 03/01/2022, aux coordonnées de la mairie indiquées en tête du présent courrier.

La présente notification est réalisée conformément aux dispositions des articles L.131-1 et suivants et R.131-1 et suivants du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique. En application de l'article R.131-7 dudit Code, les propriétaires auxquels cette notification est faite sont tenus de fournir toutes les indications relatives à leur identité ou, à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir remplir la fiche de renseignements ci-joint et de la retourner par courrier à la Mairie de MARDIÉ aux coordonnées indiquées en tête du présent courrier.

Enfin, je me permets d'appeler votre attention sur l'intérêt que vous aurez à remplir cette fiche avec soin et exactitude, et à nous la retourner dès que possible. En effet, de la précision des renseignements que vous fournirez dépendra la rapidité

du paiement des indemnités qui vous seront allouées pour l'acquisition de votre propriété concernée par l'enquête parcellaire. À ce titre, les dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique sont ici reproduites :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils sont déchus de tous droits à indemnité. »

Vous remerciant, je vous prie de croire, Titre, en mes sincères salutations.

Pour Le Maire,
L'adjoint délégué,

Alain TRUMTEL

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DÉSIGNATION DES PARCELLES ¹

Commune de MARDIÉ							
Désignation cadastrale					Contenances parcellaires		
N° d'ordre au plan parcellaire	Section	N°	Localisation	Nature	Surface cadastrale totale	Emprise concernée par l'enquête parcellaire	Emprise restante après acquisition
					m ²	m ²	m ²

LOCATION ²

- Parcelle louée à M. / Mme (Nom et prénoms)
Demeurant à
- Parcelle non louée

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ ³

N° d'ordre au plan parcellaire	N° de parcelle	(succession, acquisition, testament, jugement) Indiquer : date de l'acte, nom du notaire, référence de la mention de transcription ou publication hypothécaire

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Le (les) soussigné(s) déclare(nt) ² :

- Être / Ne pas être : le (les) propriétaire(s) de (des) immeuble(s) ci-dessus désigné(s)
- Connaître / Ne pas connaître : le propriétaire dudit (desdits) immeuble(s) ⁴

Le (les) soussigné(s) certifie(nt) l'exactitude des renseignements fournis dans la présente fiche

Fait à :

Le :

(signature)

¹ Rubrique remplie par l'administration expropriante.

² Rayer les mentions inutiles.

³ À demander auprès du notaire, le cas échéant.

⁴ Lorsque le déclarant n'est pas propriétaire, il doit néanmoins remplir la fiche de renseignements, fut-ce partiellement, en formulant toutes réserves. S'il n'est plus propriétaire, il précisera à l'administration expropriante la nature et la date de mutation, ainsi que les noms et adresse du nouveau propriétaire.

ANNEXE À LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS : IDENTITÉ DU / DES PROPRIÉTAIRE(S)

A/ PERSONNE PHYSIQUE

NOM et Prénoms dans l'ordre de l'état civil :

NOM de naissance pour les femmes mariées :

Situation de famille ⁵ : célibataire / pacsé / marié / divorcé / veuf / remarié

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Profession :

NOM et Prénoms du conjoint dans l'ordre de l'état civil ⁶ :

NOM de naissance pour les femmes mariées :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Lieu de naissance :

Profession :

Date de décès ⁶ :

Lieu de décès ⁶ :

Représenté(s) par (lorsque l'intéressé est mineur, interdit ou indivisaire) :

Pour les personnes mariées :

Date et lieu de mariage :

Contrat de mariage (préciser la nature, la date et le nom du notaire l'ayant établi) :

B/ PERSONNE MORALE (société, association, syndicat, autre)

Dénomination :

Adresse du siège :

Pour les sociétés,

Forme juridique :

N° SIRET :

N° d'immatriculation au Registre du Commerce (pour les sociétés commerciales) :

Pour les associations,

Date et lieu de déclaration :

Pour les syndicats,

Date et lieu de dépôt des statuts :

⁵ Rayer les mentions inutiles.

⁶ Le cas échéant.

B/ INDIVISION

Indivisaire 1 :

NOM et Prénoms de l'indivisaire dans l'ordre de l'état civil :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Situation de famille ⁷ : célibataire / pacsé / marié / divorcé / veuf / remarié
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Profession :

NOM et Prénoms du conjoint dans l'ordre de l'état civil ⁸ :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Profession :
Date de décès ⁸ :
Lieu de décès ⁸ :

Indivisaire 2 :

NOM et Prénoms de l'indivisaire dans l'ordre de l'état civil :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Situation de famille ⁷ : célibataire / pacsé / marié / divorcé / veuf / remarié
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Profession :

NOM et Prénoms du conjoint dans l'ordre de l'état civil ⁸ :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Profession :
Date de décès ⁸ :
Lieu de décès ⁸ :

Indivisaire 3 :

NOM et Prénoms de l'indivisaire dans l'ordre de l'état civil :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Situation de famille ⁷ : célibataire / pacsé / marié / divorcé / veuf / remarié
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Profession :

NOM et Prénoms du conjoint dans l'ordre de l'état civil ⁸ :
NOM de naissance pour les femmes mariées :
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Lieu de naissance :
Profession :
Date de décès ⁸ :
Lieu de décès ⁸ :

En cas d'indivisaire(s) supplémentaire(s), joindre le détail de leurs identités, selon la même forme que ci-dessus, en annexe sur papier libre daté et signé.

⁷ Rayer les mentions inutiles.

⁸ Le cas échéant.

